

MONTAIGNE ET "LES BIEN-NÉES [...] ATTACHÉES
A LA RHETORIQUE" :
AUTOUR D'UN PASSAGE DE L'ESSAI "DE TROIS
COMMERCES"¹

A la Renaissance, la production et l'appréciation de la rhétorique ne se limitent certainement pas aux hommes. De nombreuses femmes pratiquent aussi cet art, surtout dans les domaines de l'écriture, la conversation et la lecture². Cependant, pour ce qui est de la rhétorique de la vie publique (le droit, la diplomatie, la politique, la chaire), les princesses et d'autres femmes proches du trône et du pouvoir constituent le seul groupe féminin à jouir régulièrement du droit de prononcer des discours³. Dans la vie publique, le reste de leur sexe joue parfois le rôle de réceptrice (écoutant des sermons, par exemple), mais rarement celui d'émettrice. D'ailleurs, la rhétorique est souvent jugée incompatible avec les vertus qui sont prêchées inlassablement aux femmes : silence, obéissance, chasteté. Il serait difficile d'obéir et de persuader en même temps. Quant à la chasteté, elle serait menacée, selon bien des moralistes, par le fait d'être fixée du regard par une foule d'hommes, d'agiter les bras d'une manière impudique qui choque les bienséances féminines. Sans parler des menaces encore plus immédiates qui pèsent sur celle qui s'adonne aux conversations galantes⁴. Tout cela n'a rien de surprenant à une époque où tout affichage public d'érudition féminine risque d'être associé à des mœurs relâchées⁵.

¹ Je tiens à remercier Lorna Hutson, Sylvie Jougan, John O'Brien, François Rigolot et Margaret Whitford d'avoir enrichi cette communication en me fournissant des documents, des références, des renseignements, des conseils précieux. Une version anglaise de cet exposé a été prononcée au colloque *Rhetoric, Currency and Change in the Renaissance* à l'Institute for Romance Studies, Université de Londres, février 1992.

² Sur l'éducation des femmes, on se reportera aux études de J. Gibson, "Educating for Silence : Renaissance Women and the Language Arts", *Hypatia*, IV (1989), p. 9-27 ; A. Grafton et L. Jardine, *From Humanism to the Humanities : Education and the Liberal Arts in Fifteenth- and Sixteenth-Century Europe* (London, 1986), ch. 2 ; R. Kelso, *Doctrine for the Lady of the Renaissance* (Urbana, 1956). Les rapports entre les femmes et l'éloquence ont été étudiés par Gibson, "Educating for Silence" ; Grafton et Jardine, *From Humanism to the Humanities*, p. 30-40 ; A. R. Jones, "Surprising Fame : Renaissance Gender Ideologies and Women's Lyric", in *The Poetics of Gender*, éd. N. K. Miller (New York, 1986), p. 74-95 (surtout 74-81) ; Kelso, *Doctrine*, passim.

³ Voir I. Maclean, *The Renaissance Notion of Woman : A Study in the Fortunes of Scholasticism and Medical Science in European Intellectual Life* (Cambridge, 1980), p. 61-3.

⁴ Pour une illustration *in extremis* du lien entre l'éloquence féminine et les mœurs relâchées, voir *La Ruelle mal assortie ou entretiens amoureux d'une dame eloquente avec un cavalier gascon plus beau de corps que d'esprit et qui a autant d'ignorance comme elle a de sçavoir* (Paris, 1644 ; Paris, 1855), attribué à Marguerite de Valois, la sœur de Henri III.

⁵ Voir Grafton et Jardine, *From Humanism to the Humanities*, ch. 2 ; Jones, "Surprising Fame", p. 75-8.

Montaigne adopte une position conservatrice sur la question de la rhétorique féminine. Ce conservatisme comprend un mélange bizarre de raisonnements traditionnels et peu orthodoxes. Etant donné ses attitudes fort contradictoires envers l'éloquence aussi bien qu'envers les femmes¹, on peut s'attendre chez Montaigne à une présentation également contradictoire du lien entre les deux. C'est ce qu'il nous fournit dans l'essai *De trois commerces*.

1. "Voilà, pour le plus, la part que je leur assignerois aux sciences".

Montaigne parle très peu de l'éducation des femmes en dehors du passage suivant :

[B] Les sçavans chopent volontiers à cette pierre. Ils font tousjours parade de leur magistere et sement leurs livres par tout. Ils en ont en ce temps entonné si fort les cabinets et oreilles des dames que, si elles n'en ont retenu la substance, au moins elles en ont la mine : à toute sorte de propos et matiere, pour basse et populaire qu'elle soit, elles se servent d'une façon de parler et d'escrire nouvelle et sçavante,

*Hoc sermone pavent, hoc iram, gaudia, curas,
Hoc cuncta effundunt animi secreta ; quid ultra ?
Concumbunt doctè² ;*

et alleguent Platon et Saint Thomas aux choses ausquelles le premier rencontré serviroit aussi bien de tesmoing. La doctrine qui ne leur a peu arriver en l'ame, leur est demeurée en la langue. Si les bien-nées me croient, elles se contenteront de faire valoir leurs propres et naturelles richesses. Elles cachent et couvrent leurs beautez soubz des beautez estrangeres. C'est grande simpleesse d'estouffer sa clarté pour luire d'une lumiere empruntée ; elles sont enterrées et ensevelies soubz l'art. [C] "*De capsula totae.*"³ [B] C'est qu'elles ne se cognoissent point assez : le monde n'a rien de plus beau ; c'est à elles d'honorer les arts et de farder le fard. Que leur faut-il, que vivre aymées et honorées ? Elles n'ont et ne sçavent que trop pour cela. Il ne faut qu'esveiller un peu et rechauffer les facultez qui sont en elles. Quand je les voy attachées à la rhetorique, à la judiciaire, à la logique, et semblables droguerries si vaines et inutiles à leur besoin, j'entre en crainte que les hommes qui le leur conseillent, le facent pour avoir loy de les regenter soubz ce tiltre. Car quelle autre excuse leur trouverois-je ? Baste qu'elles

¹ Sur cette dernière question, qui est loin d'avoir été épuisée par la critique, on consultera les études de R. M. Adams, "Montaigne and the Ladies", *The Hudson Review*, XLIII (1990), p. 193-211 ; F. Charpentier, "L'absente des *Essais* : quelques questions autour de l'essai II. 8, *De l'affection des peres aux enfans*", *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, XVII-XVIII (1984), p. 7-16 ; A. C. Keller, "Montaigne on women", in *Onze nouvelles études sur l'image de la femme dans la littérature française du dix-septième siècle*, éd. W. Leiner (Tübingen, 1984) ; K. Kupisz, *Elles et lui — problématique féminine des "Essais"* (Lodz, 1985) ; P. Leschemelle, "Montaigne, misogynne et féministe", *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, VII (1986), p. 41-57.

² Juvénal, *Satirae*, VI, 189-91.

³ Sénèque, *Ad Lucilium epistulae morales*, CXV.

peuvent, sans nous, rengler la grace de leurs yeux à la gaieté, à la severité et à la douceur, assaisonner un nenny de rudesse, de doute et de faveur, et qu'elles ne cherchent point d'interprete aux discours qu'on fait pour leur service. Avec cette science, elles commandent à baguette et regentent les regens et l'eschole. Si toutesfois il leur fache de nous ceder en quoy que ce soit, et veulent par curiosité avoir part aux livres, la poésie est un amusement propre à leur besoin ; c'est un art follastré et subtil, desguisé, parler, tout en plaisir, tout en montre, comme elles. Elles tireront aussi diverses commoditez de l'histoire. En la philosophie, de la part qui sert à la vie, elles prendront les discours qui les dressent à juger de nos humeurs et conditions, à se deffendre de nos trahisons, à regler la temerité de leurs propres desirs, à ménager leur liberté, alonger les plaisirs de la vie, et à porter humainement l'inconstance d'un serviteur, la rudesse d'un mary et l'importunité des ans et des rides ; et choses semblables. Voilà, pour le plus, la part que je leurs assignerois aux sciences¹.

De nombreux lieux communs de l'époque sous-tendent cette représentation de la femme². Au seizième siècle il est tout à fait normal de défendre aux femmes d'apprendre la rhétorique et la logique, ou la dialectique, tout en permettant, comme le fait ici Montaigne, des lectures en poésie, en histoire, et, jusqu'à un certain point, en philosophie morale³.

Il n'est question ici que des "bien-nées", et tout porte à croire que même ce degré de liberté serait refusé par Montaigne, comme par presque tous les pédagogues de la Renaissance⁴, aux femmes de condition moyenne. Mais où, "en ce temps", est-ce qu'il a pu être le témoin de la rhétorique féminine qu'il prétend décrire ici ? Sans doute à la cour, qui n'est pas loin de son esprit car il la mentionne juste après le passage cité⁵.

La plupart des raisons explicites ou implicites qui justifient cette critique des femmes "attachées à la rhétorique" n'ont rien d'original. D'abord, si "La

¹ *De trois commerces*, III, 3, 822-3. Les citations non identifiées dans notre exposé seront tirées de ce passage.

² Comparer les réflexions encore plus négatives dans I, 25, 140 A.

³ Nonobstant la traduction de D. Frame ("astrology" : *The Complete Works*, Stanford, Californie, 1957, p. 624) et l'hésitation de l'édition de P. Villey et V. -L. Saulnier (Paris, 1965 : "Le droit ou peut-être l'astrologie judiciaire", p. 822 n. 16), il me semble comme à John Florio (*The Essayes*, London, 1603, p. 494) que "la judiciaire" signifie ici "Lawe". Il pourrait même s'agir de la rhétorique judiciaire. Après tout, Montaigne discute ici du trivium, donc des moyens de s'exprimer. Cf. III, 12, 1054 C ("façonné au stile judiciaire").

⁴ Voir Kelso, *Doctrine*, p. 31, 67.

⁵ "Au Louvre et en la foule, je me resserre [...]" (III, 3, 823 B). La présence de trois femmes (Marguerite de Valois, sœur du roi, la comtesse de Retz, Madame de Lignerolles) à l'Académie de Henri III confirme l'ambiance d'érudition féminine qui existait à sa cour. Il est intéressant de noter, néanmoins, qu'Agrippa d'Aubigné caractérise les discours prononcés par ces deux dernières comme plus savants qu'éloquents, jugement qui indique soit la véritable infériorité des femmes moins instruites en rhétorique que les hommes, soit une certaine résistance à la notion d'une femme éloquente. Voir D'Aubigné, *Œuvres complètes*, éd. E. Réaume, F. de Caussade et A. Legouéz, 6 tomes (Paris, 1873-92), t. I, p. 497-8 ; R. J. Sealy, *The Palace Academy of Henry III* (Genève, 1981), p. 38, 68, 122.

doctrine [...] ne leur a peu arriver en l'ame", c'est sans doute parce qu'il considère l'âme et l'intellect comme plus faibles chez les femmes que chez certains hommes¹. Deuxièmement, si la rhétorique et la dialectique sont "vaines et inutiles à leur besoiing", c'est parce qu'elles ne sont ni avocats, ni diplomates, ni prêtres, ni hommes politiques. Donc le décalage entre ce dont on parle et ce qu'on peut faire, raillé à propos d'"un Rhetoricien [qui veut] harenguer de la vaillance" dans un autre essai², risque d'être particulièrement grave dans le cas des femmes. Et quelle est la qualité qui compense ces manques chez la femme ? La beauté, bien entendu³ : qualité inoffensive, qui ne menace aucunement l'intelligence, l'autorité, le pouvoir supérieur des hommes.

Cependant, en citant ce passage dans un vide, je l'ai gravement déformé. Comme tout autre passage, il devient plus complexe dès qu'on le lit dans le contexte global des *Essais*, avec leurs diverses opinions contradictoires sur les femmes et sur le savoir.

Ce contexte global révèle que la distance qui, d'après Montaigne, devrait séparer les études des femmes de celles des hommes paraît moins grande que celle qu'on retrouve dans la plupart des traités pédagogiques de l'époque. Je dis bien "paraît", car en fait cette apparence de proximité n'est qu'illusoire : la femme à qui on défend la rhétorique n'a rien en commun avec l'homme qui choisit librement de ne pas l'étudier, et à qui le monde n'est pas fermé. Néanmoins, rappelons un peu cette impression de proximité que créent les *Essais*. Il n'y a pas d'équivalent masculin à ce passage de III, 3, mais on peut comparer celui-ci à la présentation de Montaigne lui-même et du garçon envisagé dans *De l'institution des enfans*. Pour ce qui est de Montaigne, lui-même n'est guère amateur des disciplines qu'il interdit aux femmes⁴. Par contre, les branches qu'il préconise ici sont précisément celles qu'il favorise personnellement : la poésie, l'histoire, la philosophie morale⁵. Quant au garçon, il n'étudiera pas à fond les disciplines dont Montaigne essaie de détourner les femmes. Certes, il étudiera un peu le trivium (la rhétorique, la logique et la grammaire), mais cet apprentissage restera strictement minimal ("on l'entretiendra *que c'est que* Logique, Physique, Geometrie, Rhetorique")⁶ à moins qu'il ne choisisse de se spécialiser dans un de ces domaines⁷. D'ailleurs,

¹ Voir I, 28, 186 A ; III, 3, 827 B. Pour les théories psychologiques sur lesquelles repose ce lieu commun, voir Maclean, *Renaissance Notion of Woman*, p. 50, 63-4.

² II, 31, 716 A.

³ Voir aussi I, 40, 250 B ; II, 8, 397 C ; III, 3, 826 B.

⁴ Voir par exemple I, 26, 163 A et 169-73.

⁵ Voir I, 26, 146 A ; II, 10, 413 A ; II, 17, 635 A. Cette observation a déjà été faite à propos de ce passage par R. Cottrell, "Gender Imprinting in Montaigne's *Essais*", *L'Esprit créateur*, XXX (1990), p. 85-96 (93).

⁶ C'est moi qui souligne.

⁷ I, 26, 160 A.

même cette formation, si minimale qu'elle soit par rapport aux normes humanistes, est mise en question par d'autres remarques dans *De l'institution des enfans* visant l'enseignement de la rhétorique¹. Si Montaigne admet dans le même essai que certains auront besoin de savoir manier la rhétorique, il est clair que cette discipline n'apporte rien à la personne elle-même, à la différence de la philosophie, qui est "formatrice des jugements"²; la rhétorique, quant à elle, est nécessaire à certains hommes uniquement par les exigences de la vie publique. Ainsi, dans le contexte des opinions peu orthodoxes de Montaigne sur le savoir, les "sciences" auxquelles "les bien-nées" devraient s'adonner sont précisément celles qui peuvent développer le plus les facultés non seulement des femmes, mais aussi des hommes. La situation de Montaigne pendant sa retraite paraît ressembler à celle des "bien-nées" qui, elles aussi, n'ont pas besoin de cultiver des branches extrinsèques à la personne : ressemblance illusoire, car Montaigne a pu choisir cette voie, alors que les "bien-nées" par contre n'ont pas eu de choix. De plus, l'image des femmes qu'entretient Montaigne détermine la façon dont il imagine leur contact avec ces branches.

2. "Il ne faut qu'esveiller un peu et rechauffer les facultez qui sont en elles".

Ce passage dépeint certaines femmes telles que les imagine la mentalité d'un homme du seizième siècle. Pourtant, nous avons peut-être trop tendance à représenter cette mentalité comme un monolithe uniforme, alors qu'en fait il convient d'établir des distinctions entre divers textes. En l'occurrence, ce passage se différencie de bien d'autres textes sur l'éducation des femmes. Cette différence se manifeste dans les silences de Montaigne aussi bien que dans ses affirmations. Il évite tout simplement certains lieux communs qui s'imposent presque toujours à ce propos. L'écart qui le sépare de ses contemporains découle non seulement du contexte global des *Essais* mais aussi, même surtout, du contexte immédiat dans lequel il choisit d'aborder ce thème.

Le contexte immédiat n'est ni l'éducation, ni les femmes, ni le mariage, à la différence des propos sur les femmes et la rhétorique qu'on retrouve dans les textes aussi variés que le *Libro aureo de Marco Aurelio* d'Antonio de Guevara (Valladolid, 1529)³, les *Positions* de Richard Mulcaster (Londres, 1581)⁴, ou bien le *De officio mariti* de Juan Luis Vivès (Bruges, 1529) et son *De institutione foeminae christianae* (Anvers, 1523), qui a exercé une influence

¹ I, 26, 169-73. Voir aussi III, 8, 926-7 B.

² I, 26, 164 A.

³ Imprimé plusieurs fois en français au seizième siècle. Je cite d'après l'édition de 1576 (Paris), *L'Horloge des princes, avec le tresrenommé livre de Marc Aurèle*, traduit "en partie" par N. de Herberay.

⁴ *Positions wherein those Primitive Circumstances be Examined, which are Necessarie for the Training Up of Children.*

énorme en France et ailleurs¹. Montaigne préfère placer ses réflexions dans le cadre d'une discussion sur les meilleurs moyens de cultiver son esprit, discussion qui domine dans les premières pages du chapitre *De trois commerces* et qui continuera ensuite à nourrir plus implicitement le reste de l'essai. Le grand paradoxe (au sens moderne) qui le préoccupe dans ces premières pages, c'est que l'esprit humain a besoin d'une absence d'impulsions externes pour découvrir ses propres richesses : "il me semble [...] contre la forme ordinaire, qu'en l'usage de nostre esprit nous avons, pour la plus part, plus besoing de plomb que d'ailes"². Donc paradoxe au sens littéral aussi, puisqu'il y a contradiction de la *doxa* commune. Puis, au début du passage cité ci-dessus, Montaigne démontre ce principe par le contre-exemple des soi-disant savants qui oublient de développer leur propre esprit, tant ils se soucient de l'afficher dans le monde extérieur. Cet exemple mène à celui des "dames" qui, elles aussi, devraient viser au dépouillement, sacrifier leur goût pour ces connaissances extrinsèques que sont la rhétorique et la logique, afin de pouvoir mieux "esveiller un peu et rechauffer" leurs propres "facultez" internes. Les mots employés ici par Montaigne créent des parallèles entre cet enrichissement des "bien-nées" et le sien, car il font écho à la description de son propre esprit située vers le début de l'essai : "Il a dequoy *esveiller ses facultez* par luy mesme. Nature luy a donné, comme à tous, assez de matiere sienne pour son utilité, et de subjects siens assez où inventer et juger [...] La lecture me sert specialement à *esveiller* par divers objects mon discours"³. Grâce à un mouvement du particulier à l'universel ("comme à tous"), toute femme qui renoncerait à la rhétorique pour mieux connaître ses propres qualités ferait autant que l'auteur lui-même, qui se détourne souvent de "la pratique des hommes"⁴ vers la lecture, et la cultivation de ses propres pensées. N'oublions pas, encore une fois, que les femmes ainsi font par nécessité ce que Montaigne peut choisir librement de faire.

Autre trait qui distingue ce passage des grandes tendances des traités pédagogiques : ici il s'agit bel et bien d'une tentative pour imaginer que les femmes puissent se développer, non pas pour les hommes mais pour leur propre bien. Cette apparente autonomie féminine est minée de contradictions dès le début, étant donné que Montaigne ne peut l'imaginer qu'à partir de sa propre subjectivité masculine. Néanmoins, le fait de postuler l'existence et la légitimité de volontés féminines le détourne de certains lieux communs, notamment de la définition du silence comme vertu spécifiquement féminine.

¹ Ces deux ouvrages ont été souvent imprimés en français au 16^e siècle. Je cite d'après l'édition de 1555 des *Opera* (Bâle, 2 tomes) : *De officio mariti*, t. II, p. 594-647 ; *De institutione foeminae christianae*, t. II, p. 648-755.

² III, 3, 822 B.

³ III, 3, 819 B-C (c'est moi qui souligne).

⁴ III, 3, 820 B.

Bien que Montaigne fasse parfois l'éloge du silence en général¹, ici comme ailleurs il évite de recommander tout particulièrement aux femmes le silence au lieu de la rhétorique. Dans les traités pédagogiques, le silence féminin, antithèse de la parole active masculine, garantit à son tour d'autres vertus clefs : la chasteté et l'obéissance². Par contre, même ces deux vertus capitales sont étonnamment absentes du passage en question. Quoique Montaigne les mentionne ailleurs comme vertus féminines³, le fait de les taire ici montre que, à la différence de la plupart de ses contemporains, il ne les présente pas comme les buts principaux de l'éducation des femmes.

Au contraire, loin de prêcher l'obéissance aux femmes, il entend leur montrer comment exprimer et imposer leurs volontés pour l'emporter sur les hommes, en particulier les maris et les amants. En fait il ne peut imaginer cette autonomie et ces techniques féminines que d'après une mentalité qui définit les femmes uniquement en termes de beauté et d'érotisme : "renger la grace de leurs yeux à la gaieté, à la severité et à la douceur, assaisonner un nenny de rudesse, de doute et de faveur". Le système repose donc sur le corps ("la grace de leurs yeux"), et sur quelques éléments sonores (inflexions de la voix) et verbaux ("un nenny")⁴. Montaigne propose aux femmes un système de communication qui renverse la primauté habituelle de l'*inventio* et l'*elocutio* sur l'*actio* et la *pronuntiatio*. Ce système alternatif découle non seulement de l'idée qu'il se fait des femmes, mais aussi d'un renversement de la hiérarchie parole/corps, renversement qu'il croit identifier dans la rhétorique proprement dite et dans la communication en général. Ainsi, dans un autre essai il met en relief la capacité de l'*actio* de susciter de véritables émotions chez le public et même chez l'orateur⁵. Ailleurs, il décrit la communication physique comme extrêmement subtile et riche de possibilités : rappelons l'énumération célèbre dans l'*Apologie de Raimond Sebond* de verbes décrivant les significations de gestes de la main et de la tête, suivie d'une évocation de diverses "grammaires en gestes"⁶. Donc l'opposition entre les moyens féminins et masculins de communiquer est importante mais non absolue. Les hommes aussi bien que les femmes exploitent ce réseau humain de signes non verbaux, mais les "contenances" et "regard[s]" des femmes sont imaginés comme bien plus puissants que ceux des hommes.

¹ I, 9, 37 C ; I, 26, 154 A.

² Cf. par exemple Vivès, *De institutione foeminae christianae*, p. 656 ; idem, *De officio mariti*, p. 625. Voir Kelso, *Doctrine*, p. 50-1.

³ Pour la chasteté, voir II, 7, 384 A ; II, 8, 397 C. Pour l'obéissance, voir III, 5, 884 B.

⁴ Montaigne poursuit ce thème dans d'autres endroits des *Essais* quand, dans une optique purement masculine, il souligne le plaisir offert aux hommes par cette "rhétorique" alternative où le corps se taille la part du lion, ce jeu plus ou moins érotique de signes physiques et verbaux (III, 3, 824-5 B-C ; III, 5, 880-1 B).

⁵ III, 4, 837 B.

⁶ III, 12, 454 C.

Le ton de ce passage reste équivoque. Dans la mesure où on le trouve badin au point d'être ironique, l'apparente générosité de Montaigne envers les femmes, leur ôtant la loi du silence, est une vieille stratégie condescendante de la galanterie masculine, consistant à laisser les femmes gouverner les hommes en amour (procurant ainsi à ceux-ci les plaisirs de la chasse) tout en les excluant toujours des affaires publiques et sérieuses. Et en effet, Montaigne juge les femmes inaptes à gouverner les "affaires du monde"¹. D'autre part, si on lui prête un ton plus sérieux, il paraît dans ce cas envisager l'application de ce système communicatif féminin non seulement dans un contexte galant, mais aussi dans d'autres situations, même pour influencer les affaires publiques par l'intermédiaire des hommes : "Et j'ay veu de mon temps les plus sages testes de ce Royaume assemblées [...] pour des traictez et accords, desquels la vraye decision despendoit ce pendant en toute souveraineté des devis du cabinet des dames et inclination de quelque fammelette"². Etant donné que cet exemple est situé dans le monde réel du présent ("de mon temps") et que dans les *Essais* on ne voit point de femmes orateurs contemporaines, Montaigne pourrait être interprété comme sous-entendant ici que cette "fammelette" manie justement cette "rhétorique" corporelle pour persuader l'homme en question.

Mais que penser de cet autre groupe de femmes décrites dans les *Essais*, qui, elles, emploient l'art de bien parler proprement dit pour exercer une influence sur leurs maris ? Ces exemples éclatants viennent tous de l'antiquité : Livie, la femme d'Auguste ; Théoxéna, la femme de Poris ; Arria, la femme de Cecinna Pétus ; Pauline, la femme de Sénèque³. Livie est la femme persuasive par excellence, changeant le cours des affaires publiques à travers son mari, à qui elle sert d'"Advocat". Comme toutes ces femmes, elle parle en famille plutôt qu'en public. Néanmoins, ces exemples, que Montaigne décrit avec tant d'enthousiasme, vont à l'encontre de sa tentative pour détourner les "bien-nées" de la rhétorique. Nulle explication logique ne saurait résoudre cette contradiction, qu'il passe sous silence, à la différence de certains pédagogues humanistes qui justifient leur opposition à la rhétorique féminine en cherchant une explication satisfaisante de cette aporie inquiétante que sont les femmes orateurs de l'antiquité⁴. Chez Montaigne, leur cas n'est

¹ III, 3, 827 B.

² III, 10, 1018 B.

³ I, 24, 125 A ; II, 27, 700 C ; II, 35, 746 A, 748 A. Cf. aussi la harangue de la "femme de grande autorité" sur l'île de "Cea" (Cos) (II, 3, 361 A).

⁴ Diverses solutions sont possibles. Les traités peuvent mettre en question soit la vertu de certaines femmes éloquentes de l'antiquité (Giovanni Michele Bruto, *La institutione di una fanciulla nata nobilmente. L'Institution d'une fille de noble maison*, édition bilingue, tr. J. Bellere, Anvers, 1555, fols 23 verso-25 verso), soit le mérite qui leur revient d'avoir appris simplement à débiter "pauca" (Vivès, *De officio mariti*, p. 625). Dans les textes qui sont moins défavorables à l'enseignement de la rhétorique aux femmes, c'est la vertu de ces femmes éloquentes de l'antiquité qui est soulignée, afin de justifier celles qui veulent les imiter (Guevara, *L'Horloge*

qu'un aspect de la question complexe des rapports entre la rhétorique ancienne et contemporaine, et il met en relief l'incertitude de son attitude envers la rhétorique aussi bien qu'envers les femmes.

Qu'est-ce qui empêche les "bien-nées" contemporaines de rivaliser avec ces femmes célèbres, selon Montaigne ? Après tout, ses réserves à l'endroit de la rhétorique ne l'ont pas porté à en décourager les hommes totalement. Pourquoi n'accorde-t-il pas aux femmes au moins un peu de rhétorique, comme le font des pédagogues relativement libéraux tels que Guevara, Mulcaster et le Vivès du *De institutione foeminae christianae* ? La démarche inhabituelle de Montaigne va dans un autre sens. Il présente la rhétorique comme un système patriarcal, érigé par les hommes pour leur propre bien. Lorsqu'il accuse ceux qui enseignent la rhétorique aux femmes de vouloir "les regenter sous ce titre", Montaigne transforme le lieu commun moraliste selon lequel les femmes qui participent aux conversations mondaines risquent d'être séduites¹. Car il ne limite pas la portée de ses propos à la seule galanterie. Dans la mesure où l'on prête un ton sérieux à la formule "J'entre en crainte que [...]", les mots "les regenter" sont suffisamment généraux pour comprendre tous les rapports entre les deux sexes (conjugaux, socio-économiques, etc.). Interprété ainsi, Montaigne aurait pu appliquer aux règles rhétoriques son affirmation à propos des lois gouvernant l'amour et la chasteté : "ce sont les hommes qui les ont faites sans elles"² – c'est-à-dire sans les femmes, qui peuvent donc les refuser légitimement. La rhétorique pourrait s'ajouter à la liste de systèmes et de valeurs d'origine masculine dont le renversement dans les *Essais* est associé par Montaigne avec les femmes : l'amour, le droit successif, l'éducation, la théologie, la raison.

Les hommes apparemment libéraux sont donc des hypocrites : tout en feignant de regarder le bien des femmes, ils cherchent en fait à anéantir toute volonté, toute voix féminine, l'absorbant dans leur propre système rhétorique. S'ils y réussissent, c'est en partie parce que, selon un autre lieu commun anti-féminin amplifié ailleurs par Montaigne, les femmes se laissent facilement persuader par de beaux discours³. Il serait impossible de donner tort ou raison à Montaigne, d'une manière objective, quand il taxe ces pédagogues masculins de mauvaise foi. Pourtant, il suffit de regarder les manuels contemporains

des princes, fols 201 recto-202 verso). Sur les rapports entre la rhétorique féminine du passé et du présent, voir Grafton et Jardine, *From Humanism to the Humanities*, p. 35-6, 38-9.

¹ Voir Vivès, *De officio mariti*, p. 625.

² III, 5, 854 B.

³ Par exemple : I, 27, 178 A ; III, 3, 825 B. Pour un contre-exemple exceptionnel, provenant de l'antiquité, voir II, 3, 361 A. Dans III, 5, le thème de la crédulité des femmes est nettement atténué (857 B). Et dans III, 8, Montaigne transforme ce thème davantage en incluant non seulement "les femmes et les ignorans" mais aussi lui-même et ses lecteurs parmi les interlocuteurs imaginaires manipulés par l'"excellence artificielle" d'"un maistre és arts" (927 B).

destinés aux jeunes gens pour voir que, dans le domaine de la galanterie du moins, la rhétorique des femmes est perçue effectivement comme jouant un rôle indispensable dans l'imposition de la volonté masculine sur la féminine. Ainsi, Pierre Le Loyer, dans son *Erotopegnie ou passetemps d'amour* (Paris, 1576), espèce d'*Ars amatoria* pour les temps modernes, prodigue des conseils aux jeunes hommes concernant la rhétorique nécessaire pour gagner le cœur d'une dame :

Sois bien soignenux d'apprendre en ta jeunesse
Le beau parler des Romains et des Grecs [...]
(fol. 52 recto)

Les deux grandes règles sont : employer un "parlé simulé", et surtout ne pas le trahir pour tel (fol. 51 verso). Ensuite, Le Loyer anticipe des contre-attaques féminines également rhétoriques, visant à vérifier la sincérité des aveux masculins ; puis il a l'obligeance de fournir aux hommes des répliques éloquentes à ces contre-attaques :

Quand elle dit : Jamais entre vous hommes
N'oublierez-vous d'attirer de vos pleurs,
Et d'ebbranler de vos feintes douleurs
Le simple cœur des femmes que nous sommes [...]
Réplique luy que... (fols 33 verso-34 recto)

D'après ce texte, la rhétorique féminine ne saurait établir le manque de sincérité masculin. Les doutes féminins sont non seulement récupérés, ils sont même indispensables au fonctionnement du système rhétorique, car ils donnent aux hommes l'occasion de débiter tous les *topoi* (de bonne foi, de fidélité) qui sont à la base du discours amoureux sans pouvoir être vérifiés à l'intérieur de ce discours. Dans ces conditions, les femmes peuvent difficilement apercevoir les vrais sentiments de leurs interlocuteurs ou bien imposer leur propre volonté.

Par contre, d'autres textes, notamment des manuels destinés aux jeunes femmes, proposent des stratégies rhétoriques pour leur permettre de prendre le dessus. Ainsi, François d'Amboise, dans ses *Dialogues et devis des damoiselles, pour les rendre vertueuses et bien-heureuses en la vraye et parfaite amitié* (Paris, 1581)¹, conseille à ses lectrices de répondre à leur tour par la dissimulation verbale, même s'il est possible que leur soupissant soit sincère : faites semblant, dit-il, soit de ne pas croire à la vérité de ses propos, soit de ne point les comprendre, soit de les comprendre de travers (fols 83 verso-84 recto). Ce sont des recettes pour être "seure des tromperies de ceux qui parlent avec elle" (fol. 84 recto). Toujours est-il que le rôle de la femme

¹ Je cite d'après l'édition de 1583 (Paris).

décrite par D'Amboise demeure foncièrement passif : réagir verbalement plutôt qu'agir, parler sans rien révéler, car "les hommes avec beaucoup de moindres dangers, monstrent l'affection qu'ils portent à une femme, que non pas une femme à l'homme"¹. La solution proposée par D'Amboise semble être poussée à l'extrême par Montaigne : les femmes, au lieu de faire semblant de ne rien comprendre, ne devraient même pas chercher à comprendre afin de pouvoir répondre en termes pareils. Toute réponse rhétorique, fût-elle négative, signalerait une acceptation passive des règles, des valeurs, des possibilités envisagées par le discours masculin.

D'autres textes encore confirment que l'enseignement de la rhétorique aux femmes est parfois conçu comme un moyen de les "regenter" plus commodément avec toute une gamme de discours masculins, non seulement des discours galants. Ainsi, certains pédagogues justifient leur attitude libérale envers les femmes en affirmant qu'un certain nombre de connaissances passives mettront les dames en état de mieux comprendre les discours moraux et dévots (ceux de la chaire, par exemple), à la condition expresse qu'elles ne prêchent pas à leur tour ("not as Preachers and leaders", pour citer Mulcaster)². Même les pédagogues qui permettent aux femmes de parler éloquemment elles-mêmes ne les autorisent pas davantage à "regenter" les hommes. Cette éloquence féminine est envisagée comme un pur ornement qui peut rendre agréable la vie de son mari, pourvu que la femme ne se mette pas à raisonner contre lui, et que le discours ne plaise pas trop (ce qui risque d'attirer des amants)³. Les femmes doivent se contenter d'une rhétorique qui cherche à *delectare* sans *movere*, ni (la plupart du temps) *docere*⁴.

Le raisonnement de Montaigne contre l'éloquence des "bien-nées" constitue donc un "essai" masculin pour imaginer un espace féminin qui échappe à la domination des hommes. Entreprise contradictoire, puisque le discours de Montaigne lui-même concrétise cette domination à force de prescrire une certaine conduite aux femmes. De plus, il prétend définir les femmes en créant une image non seulement d'un système de communication spécifiquement féminin, mais aussi de la nature féminine elle-même. Cherchant peut-être à sortir de sa propre subjectivité, il essaie d'imaginer cette nature comme ayant des besoins, des désirs. Mais le premier "besoin" mentionné représente les femmes comme des objets plutôt que des sujets autonomes : "Que leur faut-

¹ *Dialogues et devis*, fol. 84 recto.

² *Positions*, p. 181. Mulcaster favorise l'enseignement d'éléments de rhétorique et de dialectique aux femmes (p. 181-2).

³ Voir Vivès, *De officio mariti*, p. 609, 624. Guevara, dans son *Horloge des princes*, oppose explicitement le savoir (y compris le savoir parler) féminin à l'avoir et au pouvoir (fol. 207 recto).

⁴ Voir Gibson, "Educating for Silence", p. 19. Pour ces trois fonctions classiques de la rhétorique, voir par exemple Cicéron, *Brutus*, XLIX. 185.

il, que vivre aymées et honorées ?". Ensuite, cependant, il va à l'encontre de cette phrase en imaginant ces femmes comme sujets, ayant d'abord le besoin bien pratique de pouvoir communiquer leurs propres volontés aux hommes de manière efficace, et, deuxièmement, un besoin moins utilitaire de paroles et de belles apparences, désir que contente la rhétorique mais qui devrait être assouvi ailleurs. Ainsi, ces supposés désirs relèvent d'une image entièrement traditionnelle de la nature féminine ; c'est le fait d'essayer de les imaginer comme légitimes qui différencie Montaigne des innombrables moralistes de l'époque qui n'ont que faire des supposés besoins des femmes, les incitant à les refouler.

Ainsi, Montaigne est amené à conseiller aux "bien-nées" de remplacer la rhétorique par un genre de discours qui jouit d'un prestige sans parallèle dans les *Essais*, la poésie. D'où l'ironie de sa description de la poésie à l'aide d'une énumération qui s'applique aussi aux femmes et qui, à une exception près ("follastre"), aurait pu être une description banale de la rhétorique, "un art [...] subtil, desguisé, parlier, tout en plaisir, tout en montre, comme elles" ? Ce sont précisément les qualités – le mensonge, la verbosité, l'ostentation – qu'il dénigre si souvent dans la rhétorique. S'il les approuve dans la poésie qu'il recommande aux femmes, cela montre que Montaigne a critiqué l'éloquence féminine moins pour des raisons morales (à cause de son caractère trompeur) que pour des raisons pratiques (elle les rend vulnérables). Il a créé ainsi une série de substitutions : l'efficacité du système de communication propre aux femmes remplace celle du bien parler traditionnel ; les plaisirs de la poésie remplacent ceux de la rhétorique ; la lecture remplace le spectacle verbeux. Rappelons, pourtant, que le trivium n'est pas forcément banni entièrement de ce programme pédagogique ; quoique Montaigne choisisse de créer ici une opposition nette entre la rhétorique et la poésie, néanmoins la lecture de la poésie est souvent considérée à l'époque comme impliquant la rhétorique et la grammaire, à travers l'appréciation du style¹. Quoique Montaigne semble orthodoxe en permettant aux femmes de lire la poésie, ne s'écartant que des moralistes qui la leur interdisent, en fait il est très inhabituel de souligner le plaisir de telles lectures : la poésie est un "amusement" "tout en plaisir", lue "par curiosité", non pour le profit moral. En effet on voit s'évanouir toute opposition entre le profit et le plaisir, l'essentiel et le superflu, car il représente les femmes comme ayant un besoin profond de lire pour le plaisir, afin d'"esveiller" leurs "facultez". Nous sommes loin de l'opposition profit/plaisir qui dans cette période tend à caractériser respectivement la lecture des femmes et celle des hommes². Loin aussi des traités qui n'accordent aux

¹ Voir Gibson, "Educating for Silence".

² Voir C. M. Bauschatz, "L'horreur de mon exemple" in Marie de Gournay's *Proumenoir de Monsieur de Montaigne (1594)*, *L'Esprit créateur*, XXX (1990), p. 97-105 (101).

femmes que les poètes qui vont les édifier, c'est-à-dire, dans le cas du *De officio mariti* de Vivès, des chrétiens tels que Prudence, Sédulius, Iuvencus¹. Montaigne ne se contente pas d'omettre toute censure, il va même jusqu'à inciter les "bien-nées" à lire, précisément, la poésie amoureuse ou franchement érotique (Catulle, Ovide et ainsi de suite) que les éducateurs des femmes ont d'habitude en horreur : comment comprendre autrement l'adjectif "follastre", qu'il place à la tête de son énumération ? La différence qui sépare Montaigne d'un Vivès sur ce point ne correspond pas à une différence radicale entre deux conceptions de la nature féminine, qui, dans les deux cas, est représentée comme indissociable de l'érotisme. Mais là où Vivès entend refouler ce supposé érotisme, Montaigne imagine qu'il puisse être sublimé dans la lecture.

En comparaison de ces propos sur la poésie, certains de ceux qui suivent, sur l'histoire et la philosophie morale, sont des lieux communs plus familiers : la philosophie morale entraîne les femmes à endurer (vertu imparfaite et passive)² et à "regler la temerité de leurs propres desirs"³. Pourtant, le souci de montrer comment "esveiller [...] les facultez" des femmes provoque de nouveaux silences de la part de Montaigne. Fidèle à son aversion pour une morale fondée sur l'imitation, il ne propose aucun des multiples *exempla* habituels de la vertu féminine⁴, préférant que les "bien-nées" (tout comme Montaigne lui-même ou le garçon dans *De l'institution des enfans*) apprennent à exercer leur propre jugement, faculté capitale⁵ : "elles prendront les discours qui les dressent à juger [...]". Autre omission : nulle mention ici de l'obéissance, qui est normalement un des buts majeurs de l'entraînement moral des femmes⁶. Plus inquiétant encore pour les hommes, les femmes devraient apprendre à "ménager leur liberté", plutôt, peut-on conjecturer, qu'à l'"hypothéquer" entièrement aux hommes⁷. D'ailleurs, les hommes figurent ici surtout comme des problèmes à aborder ("nos trahisons [...], l'inconstance d'un serviteur, la rudesse d'un mary"), non comme le centre d'intérêt dont le bonheur doit être la seule considération d'une femme. C'est peut-être pour souligner cette perspective que Montaigne choisit de ne pas mentionner ici le "ménager", ou l'économie domestique, qu'il traite ailleurs

1 *De officio mariti*, p. 625.

2 Voir Maclean, *Renaissance Notion of Woman*, p. 51.

3 *Ibid.*

4 Voir Vivès, *De officio mariti*, p. 624-5.

5 Voir I, 26, 146 A : "Quant aux facultez naturelles qui sont en moy [...] Mes conceptions et mon jugement ne marche qu'à tastons [...]".

6 Voir Vivès, *De officio mariti*, p. 624.

7 "[...] il faut mesnager la liberté de nostre ame et ne l'hypothéquer qu'aux occasions justes" (III, 10, 1004 B). Voir aussi III, 5, 830.

comme la "science" qui convient le plus aux femmes (quoique moins aux "bien-nées" qu'aux autres, sans doute)¹.

3. "c'est à elles [...] de farder le fard"

Jusqu'ici nous nous sommes occupés des affirmations et des silences de Montaigne. A un autre niveau, les métaphores de ce passage *De trois commerces* servent également à explorer les rapports entre la rhétorique et les deux sexes.

Le passage repose sur des métaphores antiques qui, au lieu d'apparaître ici sous leur forme coutumière, sont transformées comme le sont d'autres métaphores traditionnelles dans les Essais². Ce point de départ invisible est constitué par le réseau de comparaisons entre la rhétorique et les femmes qu'on retrouve partout dans les traités de rhétorique. Ces comparaisons tirent leur existence même de la fréquente exclusion des femmes de l'éloquence : c'est justement parce que les femmes sont distinctes de la rhétorique qu'elles peuvent fournir des images pour la décrire. Leur exclusion assure la différence requise entre les deux termes de la métaphore ou de la comparaison³. Dans les traités de rhétorique anciens, la féminité signifie surtout deux choses : une éloquence défectueuse⁴, ou bien une éloquence dont la beauté simple et élégante ressemble à celle des femmes non fardées⁵. Cette dernière image est triplement transformée par Montaigne. En premier lieu, il la réécrit pour en faire une image féminine de la rhétorique féminine plutôt que masculine. Il la réécrit même littéralement en citant un de ses *loci classici* : la condamnation par Sénèque d'une éloquence trop ornée à travers une image de jeunes hommes efféminés. Montaigne change le sexe de ces jeunes hommes, mettant "De capsula totae" au lieu de "totos"⁶. Dans un deuxième temps, il utilise ces

¹ III, 9, 975 B. Comparer avec Vivès, *De officio mariti*, p. 625. Par contre Montaigne compte sans aucun doute interdire la théologie aux femmes, suivant l'usage commun (voir I, 56, 324 A).

² Sur ces transformations, voir C. Clark, *The Web of Metaphor: Studies in the Imagery of Montaigne's "Essais"* (Lexington, Kentucky, 1978), ch. 3.

³ Les *Essais* eux-mêmes nous en fournissent des exemples : "Aussi voyons nous qu'au don d'éloquence [...] Comme on donne des règles aux dames de prendre les jeux et les exercices du corps [...]" (I, 10, 39 A). Voir aussi I, 51, 305 A. Les comparaisons entre la science et les femmes découlent du même principe : "Tout ainsi que les femmes employent des dents d'ivoire [...] ainsi fait la science" (II, 12, 537 A).

⁴ Voir Quintilien, *Institutio oratoria*, VIII, III, 6 ; XII, X, 12.

⁵ Voir Cicéron, *Orator*, XXIII, 78 : "Nam ut mulieres pulchriores esse dicuntur nonnullae inornatae quas id ipsum deceat, sic haec subtilis oratio etiam incompta delectat ; fit enim quiddam in utroque, quo sit venustius sed non ut appareat". Cicéron parle ici du *stilus humilis*. Inversement, comme l'a observé Cottrell ("Gender Imprinting", p. 88-9), les styles plus élevés sont conçus comme plus masculins : voir Cicéron, *Orator*, XXV, 91 ; Quintilien, *Institutio oratoria*, XII, X, 58.

⁶ "Nosti comptulos iuvenes, barba et coma nitidos, de capsula totos ; nihil ab illis speraveris forte, nihil solidum [...]. Non est ornamentum virile concinnitas" (*Ad Lucilium epistulae morales*, CXV).

images pour condamner non un style rhétorique qui devrait être remplacé par d'autres moins ornés, mais toute cette rhétorique féminine : "Elles cachent et couvrent leurs beautés sous des beautés étrangères".

Ces deux transformations de l'image traditionnelle mènent à une troisième. La comparaison ancienne entre le *stilus humilis* et les femmes non fardées repose sur des oppositions entre l'intérieur et l'extérieur, l'essence et l'apparence, la substance et l'ornement. A première vue, Montaigne semble soutenir ces oppositions¹ :

"leurs beautés" : "des beautés étrangères"

"sa clarté" : "une lumière empruntée"

"elles" : "l'art"

"les facultés qui sont en elles" : "la rhétorique [...] la judiciaire [...] la logique et semblables drogues"

Cependant, ces oppositions s'effondrent dès qu'elles se rapportent aux femmes plutôt qu'aux hommes. Car selon la mentalité partagée par Montaigne, la nature des femmes est indissociable de l'artifice. Tout au long des *Essais*, elles sont présentées comme fausses, hypocrites, menteuses, dissimulatrices, "desguisé[es]" et "tout en montre" (pour citer le passage *De trois commerces*) : bref fardées dans tous les sens². Comment distinguer alors leur substance de leur embellissement, vu que celui-ci fait partie intégrante de celle-là ? Quel contraste donc avec la description de Socrate qui lui aussi renonce à l'art oratoire, mais qui, puisqu'il est homme, peut préférer "la vérité et naïveté, ornements de son parler" au "fard des figures et feintes d'une oraison apprise"³. Par contre, enlever aux femmes le fard de l'éloquence c'est révéler une autre couche de fard, c'est-à-dire ce mélange de gestes, d'expressions et de paroles qui, pas plus que la rhétorique, ne communique nécessairement des sentiments authentiques. Montaigne prétend préconiser ce système alternatif non afin que les femmes soient elles-mêmes plus sincères, mais afin qu'elles puissent combattre avec plus d'efficacité le discours masculin. D'où peut-être l'exhortation énigmatique à "farder le fard" plutôt qu'à l'effacer entièrement comme Socrate, ce qui ferait violence à la nature féminine telle que la conçoit Montaigne. Enlever une couche, c'est en révéler une autre. Il s'agit d'une illustration spécifiquement féminine du thème paradoxal développé dans ces premières pages *De trois commerces*.

Ainsi, l'application aux femmes "attachées à la rhétorique" des métaphores anciennes décrivant la rhétorique aboutit à une déconstruction de ces métaphores, qui reposent sur l'opposition hiérarchique entre d'une part la

¹ Voir aussi la comparaison plus traditionnelle entre le fard de la rhétorique et celui des femmes dans I, 51, 305 A.

² Voir II, 12, 485 B, 537 A ; II, 17, 632 A ; II, 35, 744-5 B ; III, 4, 830 B, 836 B.

³ II, 12, 1054 C.

nature, et d'autre part l'art ou le "fard"¹. Dans cette opposition, le "fard" est dénoncé comme supplément extrinsèque ("beautez estrangeres"). Montaigne déconstruit l'opposition sans pour autant la détruire. Sa démarche surprenante est d'englober et la nature et le fard dans un "archi-fard" qui comprend toute la communication féminine.

4. Conclusions

La représentation des deux sexes comme entretenant des rapports différents avec la rhétorique, la poésie et la communication en général est lourde de conséquences pour les *Essais* eux-mêmes, non seulement pour le caractère masculin et/ou féminin de leur propre rhétorique, anti-rhétorique, ou poésie², mais aussi pour l'identité sexuelle des narrataires et du "suffisant lecteur"³. Même la rhétorique du passage étudié n'échappe pas à cette problématique : Montaigne adopte ici une voix résolument masculine, tantôt s'identifiant et s'adressant à l'ensemble des hommes ("nos humeurs"), tantôt se distinguant de certains (ceux "qui le leur conseillent"), tout en s'adressant en même temps à certaines femmes, par l'intermédiaire indirect de la troisième personne ("Si les bien-nées me croient [...]"). Cette construction conditionnelle, ainsi que celle qui conclut ses observations ("la part que je leur assignerois aux sciences"), appartient à sa stratégie bien connue de présenter ses opinions pour telles plutôt que pour des vérités imposées de façon autoritaire, du genre de celles qu'on trouve dans les traités pédagogiques. En reconnaissant ainsi la possibilité d'avis contraires féminins, Montaigne cherche à favoriser l'espace féminin qu'il décrit. D'une manière paradoxale, donc, son texte ne peut permettre la création de cet espace qu'au moment où il donne à entendre qu'il ne peut le représenter que d'un point de vue masculin, qu'il ne saurait parler avec autorité pour les femmes.

¹ Comparer avec la déconstruction des oppositions rhétorique/discours simple, intérieur/extérieur, vérité/fausseté dans III, 4, 838 B. J'emprunte ici certains termes à J. Derrida, *De la grammatologie* (Paris, 1967).

² Certains de ces problèmes ont été abordés dans la communication de Richard Regosin. Voir aussi Cottrell, "Gender Imprinting"; M. Greenberg, "Montaigne at the Crossroads: Textual Conundrums in the *Essais*", *Stanford French Review*, VI (1982), p. 21-34; L. D. Kritzman, "My Body, My Text: Montaigne and the Rhetoric of Sexuality", *The Journal of Medieval and Renaissance Studies*, XIII (1983), p. 75-89; G. Mathieu-Catellani, "Figures de la séduction dans les *Essais*", in *Rhétorique de Montaigne*: éd. F. Lestringant, Paris, 1985, p. 157-64. Sur la parenté entre les *Essais* et la poésie, voir L. K. Donaldson-Evans, "Montaigne and Poetry", *Neophilologus*, LVIII (1974), p. 360-7.

³ Voir C. M. Bauschatz, "Leur plus universelle qualité, c'est la diversité: Women as Ideal Readers in Montaigne's *Essais*", *The Journal of Medieval and Renaissance Studies*, XIX (1989), p. 83-101; F. Rigolot, "D'une théologie 'pour les dames' à une apologie 'per le donne'?", in *Montaigne, 'Apologie de Raimond Sebond': de la 'Theologia' à la 'Théologie'*, éd. Claude Blum (Paris, 1990), p. 261-90 (qui développe la distinction entre le narrataire et le "suffisant lecteur").

En somme, les propos de Montaigne sur les rapports entre les femmes, la rhétorique et d'autres branches donnent l'impression d'un malaise, d'une incertitude. D'une part, sa propre représentation des femmes reste foncièrement traditionnelle, soulignant leur appartenance à la sphère domestique, leur beauté, leur érotisme, leur artifice, la faiblesse de leur intellect. N'empêche que, même à ce niveau, l'incertitude de Montaigne se fera voir plus tard dans des affirmations étonnamment discordantes, notamment son attribution de la plupart des différences entre les sexes non à leurs différentes natures mais à "l'institution et l'usage"¹. D'autre part, ce qui distingue le passage de III, 3, de bien d'autres textes masculins prescriptifs, c'est d'abord la critique équivoque de la rhétorique comme système spécifiquement patriarcal, et aussi la tentative, également équivoque, pour imaginer une certaine autonomie féminine "sans nous". Cette tentative ne rend pas Montaigne "féministe" par rapport à des textes plus orthodoxes ; pour les lectrices contemporaines, l'image masculine d'une autonomie féminine ne serait pas forcément préférable à l'interdiction toute simple d'une telle autonomie.

Pour terminer, je voudrais rappeler que les textes écrits par les hommes ne sont pas les seuls à révéler tout le malaise qui entoure la question de la rhétorique féminine. Le *Grief des dames* de Marie de Gournay² raconte ses propres efforts pour transformer de l'intérieur le système rhétorique en y participant en tant que femme. Cette possibilité, que Montaigne n'envisage point, est représentée par Gournay comme vouée à l'échec à cause des nombreuses stratégies masculines employées pour isoler et humilier la femme seule qui ose disputer en public, cherchant à combattre les hommes à l'intérieur de la rhétorique plutôt qu'en dehors d'elle. Ainsi, ces deux textes, l'un masculin et l'autre féminin, que j'ai étudiées à mon tour d'un point de vue masculin, fournissent des perspectives bien différentes sur un problème qui, à l'automne de la Renaissance, paraît insoluble.

Neil KENNY

Queen Mary and Westfield College,
University of London

¹ III, 5, 897 B. Cette nouvelle perspective est peut-être due en partie à Marie de Gournay, qu'il rencontra en 1588, après la date probable de la composition *De trois commerces* (1586). Voir C. Insdorf, *Montaigne and Feminism* (Chapel Hill, 1977), ch. 5.

² Publié dans son *Ombre* (Paris, 1626).